

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 50036

Numéro SIREN : 418 239 810

Nom ou dénomination : à C I

Ce dépôt a été enregistré le 19/10/2023 sous le numéro de dépôt B2023/012516

Liasse 23 IS RN

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

1

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2023

Désignation de l'entreprise :
A C I

Adresse de l'entreprise
15 RUE DE L'INDUSTRIE CREMERIEUX 42600 SAVIGNEUX
Durée de l'exercice précédent *
1 | 2 |

Numéro SIRET *
4 | 1 | 8 | 2 | 3 | 9 | 8 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 | 5
Néant ☐ *

				Exercice N des lt.	
		Baut	Amortissements, provisions	Net	
		1	2	3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC		
	Frais d'établissement *	CX	CQ		
	Frais de développement *	AF	AG	769	
	Concessions, brevets et droits similaires	16 183	15 414		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ	2 805	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	4 871	
Autres immobilisations corporelles	AT	AU	73 609		
Immobilisations en cours	AV	AW			
Avances et acomptes	AX	AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE	428	
	Prêts	DF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	232	
	TOTAL (II)	BJ	BK	77 843	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU	248 811	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	268	
	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	333 381	
	Autres créances (3)	BZ	CA	16 828	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	CREANCES	CD	CE		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CF	CG	437 400	
	Disponibilités	CH	CI	7 800	
	Charges constatées d'avance (3) *	CJ	CK	1 044 488	
	TOTAL (III)				
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	1 122 331	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2023

Désignation de l'entreprise		A C I		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .. . 50 000...)	DA	50 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, . . .	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	5 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	49 655		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG	659 220		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	99 746		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (II)	DL	863 622	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (III)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	24 643		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ E1)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	55 401		
	Dettes fiscales et sociales	DY	168 185		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régular.	Autres dettes	EA	10 480		
	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	258 710		
	Ecart de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 122 331		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1G	248 713			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1H				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexes Legales 23

A C I

ANNEXE

Période du 01/04/2022 au 31/03/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2023 dont le total est de 1 122 331,41 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 99 746,31 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2022 au 31/03/2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/04/2021 au 31/03/2022.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Effectif moyen

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêt des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

A C I

ANNEXE

Période du 01/04/2022 au 31/03/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

3 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	16 183,20		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions	85 959,45		
Install. techniques, matériel, outillages industriels	4 871,05		
Autres install., agencements, aménagements	89 643,06		1 280,25
Matériel de transport	97 914,97		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	28 405,54		3 759,05
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	306 794,07		5 039,30
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	428,31		
Prêts et autres immobilisations financières	931,87		
TOTAL	1 360,18		
TOTAL GENERAL	324 337,45		5 039,30

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des Immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles			16 183,20	16 183,20
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions			85 959,45	85 959,45
Install. techniques, matériel, outillages industriels			4 871,05	4 871,05
Autres install., agencements, aménagements			90 923,31	90 923,31
Matériel de transport			97 914,97	97 914,97
Matériel de bureau, informatique, mobilier		1 491,39	30 673,20	30 673,20
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		1 491,39	310 341,98	310 341,98
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			428,31	428,31
Prêts et autres immobilisations financières		700,00	231,87	231,87
TOTAL		700,00	660,18	660,18
TOTAL GENERAL		2 191,39	327 185,36	327 185,36

A C I

ANNEXE

Période du 01/04/2022 au 31/03/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro

4 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	14 574,98	839,06		15 414,04
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions	82 389,26	765,33		83 154,59
Install. techniques, matériel et outill. industriels	4 871,05			4 871,05
Installations, agencements divers	64 638,62	5 389,89		70 028,51
Matériel de transport	29 482,30	19 996,56		49 478,86
Matériel de bureau, informatique, mobilier	25 218,39	2 441,79	1 265,13	26 395,05
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	206 599,62	28 593,57	1 265,13	233 928,06
TOTAL GENERAL	221 174,60	29 432,63	1 265,13	249 342,10

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	839,06				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions	765,33				
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Installations, agencements divers	5 389,89				
Matériel de transport	19 996,56				
Mat. de bureau, informatique, mobilier	2 441,79				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	28 593,57				
TOTAL GENERAL	29 432,63				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

5 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	2 657,70	934,35	103,10	3 488,95
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	2 657,70	934,35	103,10	3 488,95
TOTAL GENERAL	2 657,70	934,35	103,10	3 488,95
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation		934,35	103,10	
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

A C I

ANNEXE

Période du 01/04/2022 au 31/03/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro

6 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	231,87		231,87
Clients douteux ou litigieux	4 186,81		4 186,81
Autres créances clients	332 682,89	332 682,89	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices	14 617,00	14 617,00	
- T.V.A.	2 211,19	2 211,19	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	7 800,17	7 800,17	
TOTAL GENERAL	361 729,93	357 311,25	4 418,68
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice	700,00		
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an	24 643,41	14 646,65	9 996,76	
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	55 401,29	55 401,29		
Personnel et comptes rattachés	84 685,51	84 685,51		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	44 919,09	44 919,09		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	37 010,00	37 010,00		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	1 570,08	1 570,08		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	10 480,13	10 480,13		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	258 709,51	248 712,75	9 996,76	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	20 743,40			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

A C I**ANNEXE**

Période du 01/04/2022 au 31/03/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro

7 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**7.1 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR**

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	25,59
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	211,43
Dettes fiscales et sociales	86 764,82
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	87 001,84

7.2 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	7 800,17	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	7 800,17	

Commentaires:

7.3 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	50,00	1000,00
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	50,00	1000,00

Commentaires:

7.4 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	1 955 736,07
Ventes de produits finis	
Prestations de services	
TOTAL	1 955 736,07

A C I

ANNEXE

Période du 01/04/2022 au 31/03/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

Répartition par marché géographique	Montant
France	1 934 246,91
Etranger	21 489,16
TOTAL	1 955 736,07

A C I

ANNEXE

Période du 01/04/2022 au 31/03/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro

8 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

8.1 - EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à dispo de l'ets.
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	9,53	
Ouvriers		
TOTAL	9,53	

Commentaires:



Désignation de l'entreprise: A C I		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: 01042022 et clos le: 31032023		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	9,53
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	1 955 736
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	1 955 736
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	8 695
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	8 695
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	1 142 701
Variation négative des stocks		OQ	5 523
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	108 689
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	187
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	1 257 100
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	707 331
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	707 331
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	1 955 736
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	9,53
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	0 1 / 0 4 / 2 0 2 2
Date de cessation		HR	3 1 / 0 3 / 2 0 2 3
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.			

@C.I.

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 50 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : SAVIGNEUX (42600), RUE DE L'INDUSTRIE

LIEUDIT CREMERIEUX

418 239 810 RCS ST ETIENNE

**TEXTE DE LA RÉSOLUTION D'AFFECTATION DE RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023
SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
EN DATE DU 20 SEPTEMBRE 2023**

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 99 746,31 €, de la manière suivante :

- | | |
|---|-------------|
| - une somme de | 60 000,00 € |
| aux parts sociales, à titre de dividende, soit, par part, | |
| une somme de 1 200,00 € | |
| - et le surplus, soit | 39 746,31 € |
| au compte Autres réserves | |

Total	99 746,31 €
-------	-------------

Le dividende par part s'élèvera ainsi à 1 200,00 €. Il sera mis en paiement dans les délais légaux.

Conformément aux dispositions des articles 243 bis et 117 quater du Code général des impôts, il est précisé qu'en matière d'impôt sur le revenu, le montant brut distribué aux associés personnes physiques est soumis, à titre d'acompte, à un prélèvement forfaitaire à la source, obligatoire et non libératoire de l'impôt, de 12,80 %, sous réserve des cas de dispense sollicitée selon les modalités prévues par l'article 242 quater du même code.

Ce prélèvement forfaitaire s'impute sur l'impôt sur le revenu dû à raison des revenus auxquels il s'est appliqué et déterminé dans les conditions fixées au 1 de l'article 200 A du Code général des impôts. Si le prélèvement forfaitaire non libératoire est supérieur à l'impôt dû, le surplus est restitué.

A titre de dérogation aux dispositions du 1 de l'article 200 A précité, il est précisé que, sur option expresse et irrévocable du contribuable, les sommes attribuées peuvent, le cas échéant, être retenues dans l'assiette du revenu net global défini à l'article 158 du même code.

Par ailleurs et en application des dispositions des articles L. 136-7 et L. 136-8 du Code de la sécurité sociale sous réserve des dispositions de l'article L. 131-6 du même Code, le montant brut des dividendes fait également l'objet d'un prélèvement à la source d'un taux global de 17,20 % au titre de la contribution sociale généralisée, de la contribution au remboursement de la dette sociale et du prélèvement de solidarité.

L'ensemble de ces prélèvements fiscaux et sociaux est versé au Trésor Public avant le 15 du mois qui suit la mise en paiement du dividende.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que les sommes distribuées à chaque part à titre de dividendes pour les trois exercices précédents ont été les suivantes :

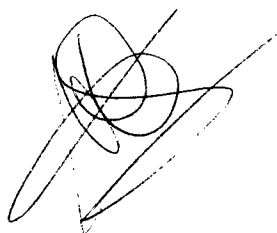
Exercices	Dividende	Abattement	Montant éligible à l'abattement
31 mars 2022	1 200 €	40 %	1 200 €
31 mars 2021	1 200 €	40 %	1 200 €
31 mars 2020	1 200 €	40 %	1 200 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Signature :

Pour extrait certifié conforme

La gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.